

EXTRAIT DU REGLEMENT INTERIEUR*

- ▶ Seuls les bagages à main et bagages cabine sont acceptés à bord du véhicule (55x35x25cm) et doivent être placés sous les sièges. Les formats valises doivent être placés en soute si la navette en dispose.
- ▶ Aucune dépose ou prise en charge ne peut être faite en dehors des arrêts officiels.
- ▶ Accès dans la limite des places disponibles (le conducteur pourra refuser l'accès à bord de la navette en l'absence de place disponible).
- ▶ Faire signe au conducteur à l'approche du véhicule.
- ▶ Demander l'arrêt à l'intérieur des véhicules en se rapprochant du chauffeur.
- ▶ Les vélos sont interdits à bord des véhicules.
- ▶ Les animaux sont interdits à bord des véhicules (sauf ceux de petite taille, à condition qu'ils soient dans des cages ou des paniers fermés).
- ▶ Il est interdit de fumer, vapoter, manger, transporter des colis ou objets encombrants.